



Issou, le 27 février 2025

Le Maire à :

Monsieur Eric Lombard

Ministère de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique
139 Rue de Bercy
75012 PARIS

N/Réf : LG/PL/0061-2025

Affaire suivie par : Pierre Lépine

☎ 01 34 97 19 32

Objet : *Demande d'abrogation de la décision portant uniformisation du seuil de franchise de TVA à 25 000 € pour les micro-entrepreneurs*

Monsieur le Ministre,

Maire d'une commune péri-urbaine de 4 000 habitants dans l'Ouest des Yvelines, je souhaite attirer par la présente votre attention sur la précarisation de la situation de nombreux auto-entrepreneurs induite par le potentiel abaissement du seuil de franchise de TVA à 25 000 euros (ce seuil se situant actuellement à minima à 37 500 euros).

J'ai bien pris note que cette réforme était pour l'instant suspendue, ce qui est certes un moindre mal, mais n'offre guère de perspectives lisibles à moyen et long terme aux personnes exerçant leur activité sous ce régime. Pour la seule commune d'Issou, cette problématique vitale concerne ainsi au bas mot plusieurs dizaines de personnes.

Ces personnes, pour nombre d'entre elles, ont souvent trouvé via ce statut le moyen de sortir du cycle souvent infernal et ubuesque d'une improbable recherche d'emplois pour s'adonner à une activité en lien avec leurs aspirations personnelles. Ce subtil cocktail mêlant travail et passion constitue, vous le savez, une des clés essentielles de la réussite professionnelle (et de la satisfaction de la clientèle concernée).

Par ailleurs, les quelques économies parcellaires ainsi réalisées ne représentent que d'infimes sommes face aux exonérations de salaires différé (terme me semblant mieux adapté que « charges sociales ») consenties sans contrepartie de création d'emplois depuis 10 ans à des entreprises du CAC 40 dont le cours de l'action ne cesse de monter en flèche.





Aussi, je vous prie de bien vouloir tout mettre en œuvre pour abroger cette erratique décision, manifestement prise dans un contexte de précipitation. J'ai en effet à mon grand étonnement lu dans la presse que certains parlementaires, qui exerçaient pourtant encore très récemment la fonction de Premier Ministre, semblaient eux-mêmes n'en avoir compris la portée réelle qu'a posteriori.

Favoriser le sens de l'entreprise et de l'initiative individuelle, sans nuire aux équilibres sociaux, constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays, pour la cohésion de nos territoires locaux et pour le développement du vivre-ensemble, lequel demeure le meilleur rempart face à l'extrémisme.

Espérant que ma missive apportera son humble contribution à cette juste requête, partagée par le plus grand nombre, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes plus respectueuses salutations.

Le Maire,

Lionel GIRAUD

